Registre national d'activité des hélicoptères sanitaires
DHOS AFHSH SAMU de France

Pour mettre en place une politique cohérente du transport sanitaire par hélicoptère il est nécessaire de disposer de données chiffrées.
Notre association a été accréditée par le ministère (cf. lettre DHOS) pour réaliser un registre permanent d'activité.
Ce travail est soutenu par SAMU de France (cf. lettre Marc Giroud).
Les premiers résultats sont attendus dès juin 2006.
Il importe que ce recueil soit aussi exhaustif que possible.
Ce travail fondamental nécessite la collaboration de tous. Il sera le gage de notre représentativité, de notre crédibilité et de notre volonté d'être les partenaires actifs et responsables du développement de l'hélicoptère sanitaire en France.

Mode d'emploi

Le principe en est simple : toute équipe SMUR qui monte à bord d'un hélicoptère remplit avec son pilote dès son retour une fiche Excel installée sur un PC fonctionnant sous Windows XP relié à Internet par Outlook (temps de saisie par vol < 30 secondes).

A la réception initiale du fichier l'ouvrir en cliquant sur l'option « activer les macros » si cette option n'est pas disponible c'est que le niveau de sécurité des « macros » dans l'onglet « outils » n'est pas au niveau « moyen ». Ajuster cette sélection.
A l'ouverture de la fiche sélectionner la ville du SAMU, le département s'affiche automatiquement.
Cliquer sur le bouton liste des DZ et renseigner la colonne correspondante qui commence toujours par une DZ appelé « primaire » immédiatement suivie par la ville siège du SAMU, on peut renseigner jusqu'à 45 DZ.
Le registre est, dès lors, prêt.
A chaque retour de mission l'équipe SMUR aidée de son pilote remplit une fiche mission.
A part le type et la provenance de l'hélico qui reprenne systématiquement la dernière valeur affichée toutes les zones sont blanches (ceci pour que ceux qui ont un hélico basé ne soient obligés de ressaisir ces données à chaque fois).
Chaque zone comporte un menu déroulant de variables.
Les définitions correspondantes sont disponibles en cliquant sur le titre de la zone correspondante.
Cette disposition permet une homogénéité nationale des saisies.
Lorsque toutes les zones sont renseignées la mission est « enregistrée » en cliquant sur le bouton correspondant au bas de la fiche. Cette opération se termine par la présentation d'une nouvelle fiche vierge prête à recevoir un nouvel enregistrement (si toutes les zones ne sont pas renseignées l'enregistrement est impossible).
Le bouton « vérification facultative de la saisie » sert à consulter la base active ou s'incrémentent les missions. En cas d'erreur de saisie le bouton « correction » permet

de retourner sur la fiche et de la corriger. Dans ce cas l'enregistrement erroné est supprimé il faut donc après correction le réenregistrer.
A tout moment on peut quitter l'application en cliquant sur « fermer le fichier ».
(Ne pas quitter Excel en cliquant sur la croix blanche sur fond rouge en haut à droite.)

Note : si après fermeture du fichier votre Excel présentait une configuration différente d'avant l'utilisation du fichier « registre helico v2 » (ce qui ne devrait pas arriver) aller dans « affichage » et dans « outils », « options », « affichage » pour retrouver votre configuration initiale.

Transmission du fichier :
Pour éviter un excès de mail au serveur de l'AFHSH il est prévu de transmettre les enregistrements par paquets de 10 (un compteur de « vols »en indique le nombre en bas à droite de la feuille. Au-delà de 10 le bouton « NON » se transforme en « OUI » et le mail peut être envoyer automatiquement en cliquant sur « envoi mail » (pour peu que le PC soit relié à Internet par Outlook).
Attention le message d'acceptation de l'envoi du mail est variable selon votre version de « Outlook » valider « oui » ou « envoi » ou tout autre valeur positive sans rien faire de plus.
Pour les utilisateurs occasionnels d'hélicoptères un envoi mensuel est demandé même si le chiffre de 10 n'est pas atteint. Attention le bouton « envoi mail » est toujours actif.
L'envoi d'un mail remet le compteur à zéro et purge la base active.
Pour mémoire la date du dernier mail parti est indiquée en bas à droite.
Une boite mail spécifique est réservée aux suggestions, commentaires ou râleries diverses…

La base locale :
Il existe une base consolidée dite « base de secours » par site que l'on peut consulter en « désactivant les macros » et en sélectionnant dans l'onglet « format » l'option « afficher » de la rubrique « feuille ». Choisir « base de secours ». Cette base représente la totalité des enregistrements du SAMU depuis l'ouverture du registre.

La date de début du registre a été fixée au 15 avril 2006.
D'ici cette date des enregistrements d'essai peuvent être effectués sans soucis, ils seront supprimés en temps utile.

Merci à tous de votre coopération active. Les délégués régionaux de l'AFHSH aideront si nécessaire ceux qui auraient des difficultés.
Je reste à la disposition de tous sur le mail indiqué tout en bas de la fiche.

Nicolas Letellier
Président de l'AFHSH